Port des EPI et sécurisation des accès en hauteur

V1 du 09/09/2024

PREREQUIS/PUBLIC

→ Aptitude médicale au travail en hauteur.
→ Personnel amené à devoir utiliser des équipements de protection individuelle de classe 3 pour se prémunir des risques de chutes de hauteur.

DUREE

14 heures

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Modalité : en présentiel.
- Méthodes : exposé théorique, démonstration et explication du formateur, manipulation du matériel, scénario et mise en situation.
- Matériel : plateau technique, EPI classe 3.
- Ressources : support PowerPoint, livret de formation.
- Intervenant : CQP Technicien cordiste.

MODALITES D'EVALUATION

- Test de positionnement.
- QCM.
- Exercice pratique.
- Questionnaire de satisfaction.

OBJECTIFS

- Confectionner des amarrages : utiliser les nœuds reconnus par le référentiel de la branche professionnelle.
- Sécuriser les moyens d'accès et le poste de travail : haubaner une échelle et équiper une corde de sécurité.
- Travailler à faible hauteur : identifier les différents équipements conformes à la réglementation de protection contre les chutes de faible hauteur.

PROGRAMME

THEORIE

1) La réglementation

— Ce que dit la loi
— Les obligations de l'employeur
— Les droits et devoirs du salarié

— Le droit de retrait
— Le plan de prévention et le P.P.S.P.S
— E.P.C / E.P.I : quel choix pour les travaux ?
— Le travail sur échelle

2) Les différents E.P.I de classe 3 contre les chutes de hauteur

— Le Casque
— Le Harnais
— Les longes
— Les antichutes mobiles
— Les Antichutes à Rappel Automatique
— Les ancrages permanents et temporaires
— La ligne de vie temporaire et la corde de sécurité

3) Le matelotage

— Le Guide des nœuds et des amarrages
— Le nœud de 8
— Le nœud de Cabestan
— Le nœud papillon alpin
— Le demi-cabestan

4) Port des E.P.I

— S'équiper avec un harnais antichute
— Appréhender les différents systèmes antichute
— S'intéresser au cas de l'absorbeur d'énergie
— Le tirant d'air

5) Le cas du travail sur l'échelle

— La mise en place de l'échelle
— La sécurisation de l'échelle
— La sécurisation de l'intervenant

6) La sécurisation du poste de travail

— L'analyse des risques
— Les différentes solutions à mettre en œuvre
— Equiper une ligne de vie temporaire
— Le double risque de chute

PRATIQUE

Mise en situation avec scénarios

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Modalités d'accès :

- Par l'employeur (plan de développement des compétences/OPCO),
- A l'initiative du salarié (plan de développement des compétences/fonds propres),
- Par un particulier (fonds propres/France compétences).

Délais d'accès :

- En intra (groupe de 1 à 6 pers) : dates et horaires choix. La formation doit avoir lieu sur le site de l'entreprise.
- En inter-entreprises : pas de session inter.

TARIF

Nous consulter.

ACCESSIBILITE

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de bien vouloir nous le signaler au préalable afin de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires.

TAUX DE REUSSITE

100%

TAUX DE SATISFACTION

99%